

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de
Buytswerve, Ambassadeur, Représentant permanent

au Conseil de sécurité des Nations Unies

Briefing sur la lutte contre le Terrorisme

New York, le 20 mai 2019

M. le Président,

La Belgique aimerait tout d'abord remercier Son Excellence M. Dian Triansyah Djani, pour son exposé comme Président du comité 1267 concernant Da'esh/Al Qaeda et le comité 1540 concernant le désarmement ; aussi que Son Excellence M. Meza-Cuadra Velásquez, pour son exposé comme Président du comité 1373 concernant le contre-terrorisme.

Nous accueillons favorablement la bonne coopération entre les comités, qui se traduit par des visites communes, des réunions conjointes et des échanges de points de vue. Nous saluons aussi la collaboration entre la DECT et l'équipe de surveillance, ainsi que leurs réunions de coordination trimestrielles. Une telle coopération entre les trois comités peut en effet renforcer l'approche « one-UN » vis-à-vis des États membres, et assurer une meilleure implémentation des résolutions pertinentes.

M. le Président,

Nous partageons l'analyse des trois comités : la menace terroriste venant de Da'esh n'a pas disparu, mais a évolué. En effet, la destruction de Da'esh comme organisation terroriste disposant d'une base territoriale ne signifie pas la fin de la menace qu'elle représente. Da'esh garde une capacité de nuisance internationale par l'influence qu'il exerce sur des individus et des groupes du monde entier. Nous l'avons une fois de plus constaté lors des attentats du 21 avril au Sri Lanka, avec plus de 250 morts à déplorer. Et ce sans oublier qu'Al-Qaida et les groupes y affiliés maintiennent également leur position, notamment au Sahel. Nous devons donc rester vigilants, et nous encourageons dès lors vivement le travail mené par les trois comités durant les derniers mois. Dans ce sens, nous accueillons favorablement la séance publique d'information sur l'additif aux Principes directeurs de Madrid. Nous la considérons comme étant un premier pas important vers la mise en œuvre de cet additif, permettant de renforcer la compréhension et la connaissance des états membres de ces principes et ainsi de favoriser la mise en œuvre de la résolution 2396.

La DECT, l'équipe de surveillance du 1267 et le groupe d'experts du 1540 ont un rôle crucial en tant qu'institutions internationales dans la lutte contre le terrorisme. Nous nous engageons à donner notre plein appui à leurs mandats respectifs. Nous nous félicitons du fait que la résolution 2462, adoptée en mars 2019, demande à la DECT et l'équipe de surveillance de préparer un rapport sur les actions prises par les États membres dans la lutte contre le financement du terrorisme.

M. le Président,

La Belgique accueille favorablement le fait que la menace émanant du spectre complet de l'extrémisme violent, dont le terrorisme d'inspiration d'extrême droite, soit mise à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. La polarisation croissante au sein et entre nos pays renforce le développement de ces phénomènes, qui semblent encourager des actions individuelles. De plus, nous devons faire face à une internationalisation croissante en termes de soutien financier et tactique. Cependant, nous reconnaissons qu'en particulier le sujet de l'extrême droite reste difficile. Les États membres ont des approches très différentes, et le phénomène est compliqué à définir et délimiter. Nous encourageons la DECT à continuer à étudier et définir le phénomène et le rapporter au niveau du comité 1373.

Aussi, la Belgique a apprécié et soutenu la réunion conjointe des comités 1988/1267/1373 du 26 avril portant sur le lien entre terrorisme et criminalité organisée. S'agissant de ce lien, la Belgique soutient le débat et plaide pour un meilleur échange d'informations et de bonnes pratiques .

La Belgique se félicite aussi du travail du médiateur du comité 1267, et réitère son plein soutien à ses travaux. La création du médiateur en 2009 était une étape importante pour améliorer la transparence et renforcer le respect des garanties procédurales nécessaires à l'efficacité et la légitimité des sanctions au sein du comité 1267.

M. le Président,

Conscient du fait que la menace terroriste n'a pas diminué, et que les terroristes semblent s'adapter constamment aux nouvelles réalités, restons vigilants et poursuivons la bonne coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. La Belgique continuera à soutenir les travaux des comités 1267, 1373 et 1540, et ses structures de support. Nous restons prêts à nous engager dans des efforts multilatéraux pour lutter contre la menace terroriste globale.

Je vous remercie, Monsieur le Président.